

# Principales différences entre ORSA S2 & ORSA Suisse

---

**Julie Laroche**

Senior Consultant, ADDACTIS® Worldwide  
[julie.laroche@addactis.com](mailto:julie.laroche@addactis.com)

# Introduction

Le programme d'expertise d'addactis® réunit des informations de chaque entité d'addactis®. Chaque consultant donne son point de vue concernant une nouveauté qui influence son travail.

Aujourd'hui, découvrez Julie Laroche, consultante senior d'addactis®, qui explique les principales différences entre l'ORSA S2 et l'ORSA Suisse.



## L'ORSA S2 et l'ORSA SST sont pratiquement les mêmes, n'est-ce pas ? Quelles sont les principales différences en termes de flexibilité et de planning d'application ?

“ Le concept et la définition de l'ORSA Suisse sont similaires à ceux définis par la directive Solvabilité II. Toutefois nous pouvons observer quelques petites différences. ”

En Juin 2015, le régime de solvabilité Suisse a été reconnu comme équivalent à Solvabilité II. Cette décision confirme les similitudes des deux systèmes. Néanmoins, dans le but d'obtenir cet accord, la Suisse a dû appliquer certaines modifications au système de surveillance assurantiel en vigueur, afin de converger vers le régime européen Solvabilité II. L'introduction d'un ORSA en faisait partie.

Les compagnies d'assurance Suisses ont dû soumettre leur premier rapport ORSA au 31 janvier 2017 alors que les compagnies d'assurance de l'Union Européenne doivent

procéder à l'évaluation de l'ORSA au moins une fois par an depuis que la directive Solvabilité II a été mise en place le 1er janvier 2016.

Le concept et la définition de l'ORSA Suisse sont similaires à ceux définis par la directive Solvabilité II. Toutefois nous pouvons observer quelques petites différences. D'une manière générale, les exigences de l'ORSA Suisse ont tendance à être moins restrictives que celles de Solvabilité II. Par exemple, contrairement au cadre de Solvabilité II, les exemptions et les simplifications sont autorisées par l'ORSA Suisse (sous certaines conditions). Il y a aussi moins de règles explicites concernant l'intégration de l'ORSA Suisse dans le processus de prise de décision des compagnies, et aucune exigence formelle concernant le besoin d'évaluer la « conformité continue » avec le capital réglementaire.

## Quelles peuvent être les conséquences présentes et futures de l'ORSA SST pour la gestion des risques des compagnies Suisses ?

Des conséquences très similaires à celles observées chez les compagnies d'assurance de l'UE sont attendues. Plus précisément, l'introduction de l'ORSA va pousser les assureurs

Suisses vers une culture de gestion des risques renforcée. Puisque l'ORSA requiert une approche "forward-looking" sur les décisions d'affaires stratégiques, nous attendons un

renforcement de la participation du conseil d'administration, à travers les CRO et les comités de risque, dans le cadre de la gestion des risques. En effet, via l'ORSA, les assureurs doivent définir leur appétit au risque et anticiper les conséquences potentielles de tout choix stratégique.

Même si la culture de gestion des risques était déjà en place pour la plupart des compagnies d'assurance Suisses, il y aura un grand besoin d'exercice formel de gestion des risques, des processus et un focus sur la gouvernance d'entreprise. En particulier, la propriété et les rôles des fonctions clés pour la gestion du risque devraient être clairement définis. Dans le but d'assurer la compréhension d'une bonne gestion des risques, en termes d'impacts commerciaux, et afin de mettre en place des contrôles suffisants, nous attendons aussi des assureurs Suisses qu'ils améliorent la communication et la formation concernant les questions liées aux risques.

Toutes ses modifications peuvent nécessiter de nouvelles ressources internes dans les domaines de l'actuariat et de la gestion des risques. Aussi, certaines compagnies devront revoir leur organisation afin d'intégrer parfaitement la culture de gestion des risques dans chaque décision stratégique.

“ L'introduction de l'ORSA va pousser les assureurs Suisses vers une culture de gestion des risques renforcée. ”

## L'ORSA SST étant considéré comme une contrainte jusqu'à présent, comment le transformer en nécessité pour le marché Suisse ?

Du point de vue des assureurs de l'UE, il est à espérer que le secteur assurantiel Suisse va utiliser l'ORSA comme un outil de gestion des risques plutôt que de le voir comme une contrainte. L'ORSA devrait aider les principaux actionnaires des compagnies d'assurance à mieux comprendre leurs risques et les conséquences potentielles sur leur domaine d'activité, en quantifiant de manière prospective les impacts des changements dans leur environnement (ex : changements économiques, modifications de portefeuille, pertes inattendues, etc.).

Ensuite, le défi pour les assureurs Suisses (tout comme pour les assureurs de l'UE) sera d'assimiler intégralement l'ORSA dans leurs processus d'allocation de capital et d'optimisation des opérations. Les résultats de l'ORSA vont permettre aux compagnies d'assurance de mesurer leur performance et d'avoir plus d'éléments pour prendre des décisions stratégiques. Plus précisément, les assureurs Suisses pourront profiter

de cette exigence lors du processus de conception des produits, tout en établissant de nouvelles stratégies.

L'ORSA est effectivement une nouvelle contrainte qui requiert de plus grandes interactions entre les différents acteurs des compagnies d'assurance : les actuaires, qui effectuent la partie quantitative (ex : les projections et les stress-tests), les CRO, qui mènent les processus, les gestionnaires de risques, qui coordonnent et contrôlent, etc. Néanmoins, les compagnies suisses qui y parviennent seront plus compétitives et plus préparées aux variations de risques.

“ Le défi pour les assureurs Suisses (tout comme pour les assureurs de l'UE) sera d'assimiler intégralement l'ORSA dans leurs processus d'allocation de capital et d'optimisation des opérations. ”

# ENTRER EN CONTACT AVEC



[contact@addactis.com](mailto:contact@addactis.com)  
[www.addactis.com](http://www.addactis.com)

Il y a toujours un expert addactis®  
près de vous ! Plus proche  
de vos besoins, avec une  
compréhension aigüe de votre  
marché et de vos exigences.

**Nous sommes VOTRE  
ALTERNATIVE !**

